

Pour avoir rendu hommage à l'instauration de la 1ère République, elles seront jugées le jour anniversaire de sa fin !

Lundi 18 mai, deux camarades sont convoquées devant le tribunal de police de Vienne pour une audition sur une action à laquelle elles ont participé le 21 septembre place de la République à Vienne. Cette date du 21 septembre est aussi celle où, en 1792, la Convention avait voté l'abolition de la monarchie.

Quelques jours après les blocages du 10 septembre, cette action symbolique dénonçait la confiscation de la République par les élites bourgeoises :



- le chef de l'État qui impose ses décisions sans respect des résultats du vote de façon totalement anti-démocratique
- les gouvernements attaquant par leurs budgets toujours plus austères, les services publics ce qui entraîne une augmentation inédite du taux de pauvreté en France
- les ultra riches qui profitent des fonds publics pour s'enrichir et soutenir les politiques guerrières et coloniales.

La mairie de Vienne en portant plainte alors qu'**aucune dégradation n'a été commise** montre son sens des priorités à l'heure où les plaintes pour violences sexistes et sexuelles commises contre des femmes et des enfants débordent au commissariat. A l'heure aussi où notre ville se couvre de tags d'extrême droite sans que visiblement la vidéosurveillance ne dissuade le ou les auteurs.

Solidaires Vienne s'étonne également que les plaintes déposées par nos camarades pour harcèlement et menaces en ligne n'aient pas été instruites à l'inverse de cette affaire si promptement jugée.

La convocation de militantes constitue, en soi, **une mesure d'intimidation politique** pour faire taire notre combat.

Cela s'inscrit dans un phénomène d'augmentation de la criminalisation des mouvements sociaux, syndicaux et écologistes que Solidaires dénonce.

Nos camarades et leur avocat exigent, avec le soutien de Solidaires, **la relaxe, la reconnaissance de l'absence de préjudice et donc la légitimité de leur action.**

Nous vous invitons à nous rejoindre avant l'audience

lundi 18 mai à partir de 12h

Pour un soutien financier :

<https://www.onparticipe.fr/c/5wjjPiKr>

